FIG. 1

FIG. 2

Tatouage au henné

YOUSRA HADJAJ, JALLAL ACHAMLAL, MYRIAM CHEMOUNY, NICOLAS JAVAUD
Service des urgences, AP-HP, hôpital Louis-Mourier, Université Paris Diderot, Colombes, France
nicolas.javaud@aphp.fr

Les auteurs déclarent n'avoir aucun lien d'intérêts.

Ce jeune homme de 25 ans consultait dans un service d'urgence 7 jours après avoir réalisé un tatouage traditionnel au henné noir lors de ses vacances au Maroc. Six jours après sa réalisation, le tatouage avait pris un aspect chaud, rouge, bombant et prurigineux (fig. 1). Ces symptômes étaient suivis un jour plus tard par l'apparition d'importantes phlyctènes (fig. 2). L'examen physique mettait en évidence de grandes lésions bulleuses dessinant le tatouage et des lésions vésiculaires prurigineuses étendues au tronc, menant au diagnostic d'eczéma de contact au henné noir. Un traitement local par corticoïdes était alors prescrit.
L'évolution clinique était favorable avec la disparition des lésions bulleuses mais la persistance de cicatrices.

Les tatouages au henné noir composés de para-phénylènediamine (PPD) sont d'usage croissant.[1] Les réactions cutanées sont fréquemment caractérisées par un rash, un prurit, des vésicules, voire des lésions bulleuses. Les symptômes systémiques peuvent inclure des réactions d'hypersensibilité généralisée telles qu'une asthénie, une syncope, des troubles gastro-intestinaux.

La majorité des cas entraîne un recours aux urgences mais le diagnostic n'est pas toujours évident.[2]
Malgré l'augmentation des mesures de sensibilisation, l'utilisation de henné noir continue de croître à travers le monde entier.
Cette image soutient la nécessité de continuer à sensibiliser le public au danger du PPD afin de diminuer son utilisation.

RÉFÉRENCES
1. Goldenberg A, Jacob SE. Paraphenylenediamine in black henna temporary tattoos: 12-year Food and Drug Administration data on incidence, symptoms, and outcomes. J Am Acad Dermatol 2015;72:720-3.
2. Ip N, Hoddes J. Henna tattoo: infection or allergy ? Lancet 2014;383:1436.

TOUS DROITS RESERVES - LA REVUE DU PRATICIEN